

Ecouché-les-Vallées
Saint-Ouen-sur-Maire



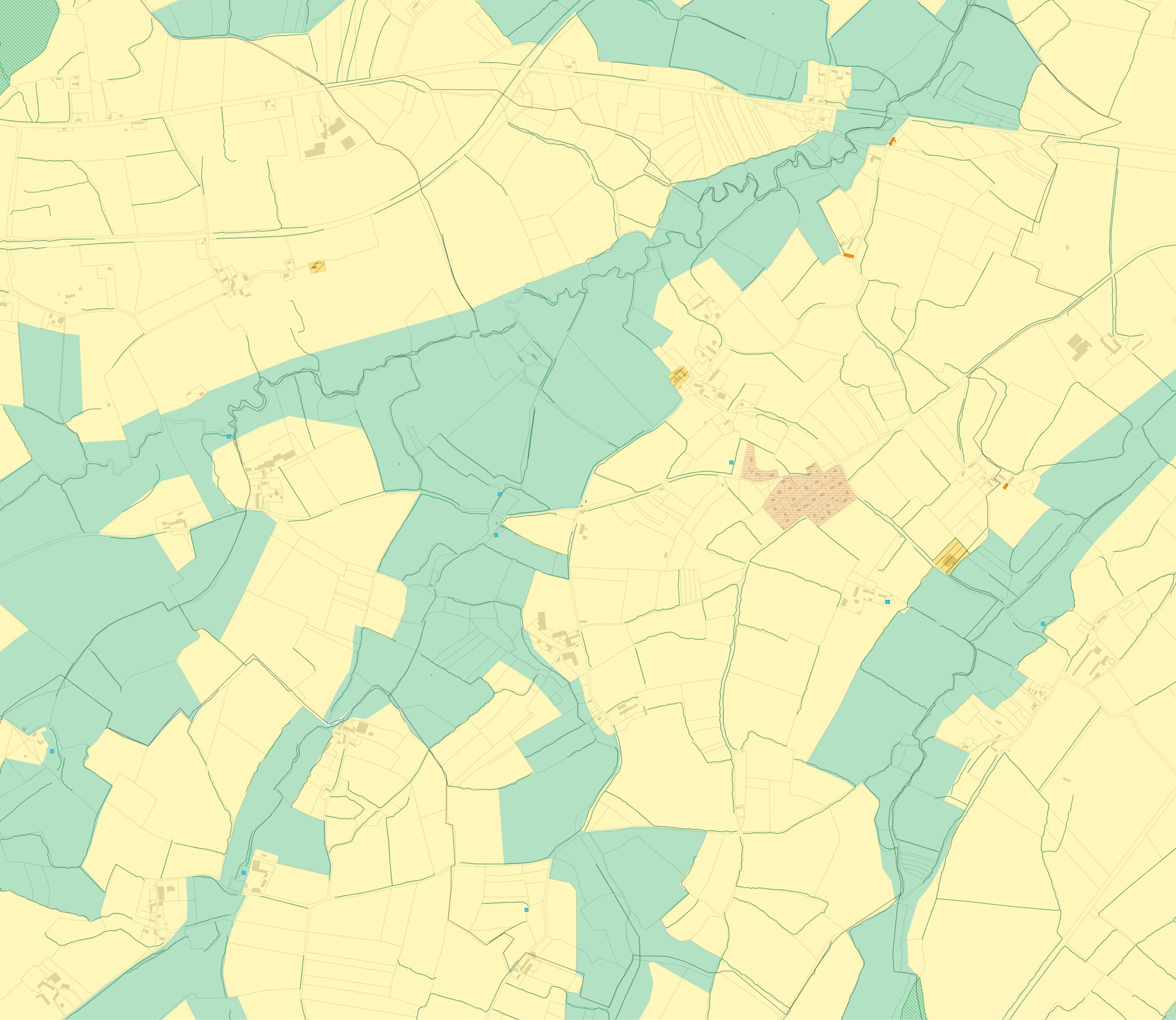
PRESCRIPTIONS

- ★ Patrimoine bâti à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural - Protection souple
- Mare et plan d'eau à préserver pour des motifs d'ordre écologique
- Haie ou alignement d'arbres à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural

- Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination

ZONAGE

- UCb : Secteur d'habitat pavillonnaire peu dense et/ou à préserver
- N : Zone naturelle
- A : Zone agricole
- Az : Activité artisanale ou industrielle située en zone agricole



0 500 m